

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 03 DECEMBRE 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### THONON AGGLOMERATION : REVISION STATUTAIRE N° 1

Le conseil municipal adopte la révision statutaire n° 1 proposée concernant les compétences facultatives de Thonon Agglomération : « Activités touristiques et de loisirs » - « Culture, lecture publique » - « Gestion, entretien et déplacement des abribus de transport urbain ».

### O.N.F.

La proposition de l'Office National des Forêt relative à l'intégration de nouvelles parcelles dans le domaine soumis au régime forestier a été rejetée.

### QUESTIONS DIVERSES

P.L.U. : Monsieur le Maire présente le plan de zonage du PLU approuvé par Thonon Agglomération le 30 octobre 2018, et fait part des modifications apportées suite à l'enquête publique ;

Projet de logements HOM INVEST PROMOTION – rte des Voigères : Monsieur le Maire fait part de sa demande de modification du projet : construction de 2 bâtiments au lieu de 3 (en conservant le même nombre de logements) ;

Eclairage public : une étude est en cours pour évaluer l'économie qui serait réalisée en limitant l'éclairage du chef-lieu pendant la nuit ;

Inaugurations : la borne électrique et le Transport à la Demande ont été inaugurés le 1<sup>er</sup> décembre 2018 ;

Mobilier extérieur : de nouveaux panneaux électoraux et vitrines d'affichage ont été achetés ;

Chemins : Un chemin a été réalisé par les employés du SIVOM Armoy/Le Lyaud pour faciliter l'accès entre la route des Devants et la route d'Armoy ;

Fête de la Lumière : la Fête de la Lumière aura lieu le 14 décembre 2018. L'organisation sera modifiée cette année avec l'organisation d'un spectacle pour enfants ;

Transformateur électrique route d'Orcier : les travaux sont en cours de réalisation ;

Vœux 2018 : la soirée des vœux aura lieu le 13 janvier 2019 à 18 h 30, salle de réception de la mairie.